

EXTRAIT DU REGISTRE
des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL d'ADMINISTRATION du CENTRE COMMUNAL d'ACTION SOCIALE
de la COMMUNE de CRÊCHES-SUR-SAÔNE

SÉANCE DU 30 AVRIL 2026

D07-2026

Affectation du résultat du
budget de la Résidence
Autonomie 2025.

Nombre de membres

Conseil	Présents	Ayant pris part à la délibération (avec pouvoirs)
17	14	17

Vote POUR	17
Vote CONTRE	0
Abstention	0

Date de la Convocation : 24 avril 2026

L'an deux mille vingt-six et le trente avril à dix-neuf heures quinze, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la commune de CRÊCHES-SUR-SAÔNE, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, sous la Présidence de Monsieur Valentin CARRERAS.

Présents : Valentin CARRERAS, Président,
BERTHIER Marie-Claude - BOUILLOUX Valérie - CARREIRO Céline - CIERNIAK Cécile - CURAILLAT Françoise -
DE CROMBRUGGHE Claire - ESCANO Gérard - FERREIRA NUNES Océane - GAUTHIER Danielle - GOMES Sandrine
- MORAND Aline - PATISSIER Muriel - SIGNORET Pierre.

Étaient excusés : LENOIR Christiane (pouvoir à Françoise CURAILLAT) - VAZ Christine (pouvoir à Claire De Crombrughe) - THIBERT Vincent (pouvoir à Pierre SIGNORET).

Exposé

Le compte administratif du budget de l'exercice présente :

- un excédent de fonctionnement de :

- un déficit reporté de :

Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :

- un déficit d'investissement de :

- un déficit des restes à réaliser de :

Soit un besoin de financement de :

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2025 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2025 : EXCÉDENT **43 639,79**

AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068) **9 372,29**

RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002) **34 267,50**

RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DÉFICIT **8 518,29**

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré :

- APPROUVE l'affectation des résultats de la Résidence Autonomie de l'exercice 2025.

Pour extrait certifié conforme,
Le Président,
Valentin CARRERAS.

